

STOP A L'AUSTERITE AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES !

LA JOURNEE DE CARENCE

Sous couvert d'une « égalité » privé/public, le gouvernement a fait voter, nuitamment, une loi instaurant un **jour de carence pour les arrêts-maladie des fonctionnaires** et une journée supplémentaire, qui porte à 4, le nombre de jours de carence pour les salariés du privé. Il a depuis abandonné cette dernière mesure en lui substituant une baisse du montant de remboursement des indemnités journalières pour les salariés gagnant plus de 2500 € par mois. Mais il maintient la journée de carence pour les fonctionnaires

Il s'agit bel et bien de supprimer la rémunération des fonctionnaires lors du premier jour d'arrêt-maladie, et, s'il est vrai que le régime général de Sécurité Sociale ponctionne 3 jours de carence aux salariés du privé, ces derniers sont souvent payés par l'employeur au travers des conventions collectives ou des accords d'entreprise. **Ce ne sera le cas ni des titulaires ni des contractuels de la Fonction publique.**

Le SPASEEN FORCE OUVRIERE dénonce les orientations gouvernementales qui visent à réaliser des économies sur le dos de tous les salariés, qui sont de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir accéder aux soins.

Dans ce contexte, l'instauration de la journée de carence, c'est :

- une véritable **sanction financière l'égard des fonctionnaires et des contractuels**, et plus particulièrement, contre les malades, qui laisse planer le doute sur la justification même de l'arrêt-maladie,
- une **attaque sévère contre le statut** qui définit les droits des fonctionnaires en matière de congés.

Les fonctionnaires ne sont pas responsables de la « dette. Ils sont les victimes de sa dictature qui sacrifie les dépenses les plus essentielles.

Qui sont les vrais fraudeurs ? Les salariés malades ou certains patrons qui sont responsables, par le «travail dissimulé », d'un manque dans les caisses de l'Etat d'environ 15 milliards d'euros par an ?

Ou encore les bénéficiaires des milliards alloués au sauvetage de banques qui ont elles-mêmes créé les conditions de leurs pertes financières ?

L'ECRASEMENT DE LA GRILLE DE REMUNERATION

Le gouvernement annonce une **augmentation du SMIC de 2,1% au 1^{er} décembre 2011 qui va le porter de 1365€ à 1393,82€.** Cette augmentation va se répercuter sur les derniers indices de la grille indiciaire.

Mais les premiers indices de la grille jusqu'à l'indice 300 se retrouveront en deçà du SMIC. Même si une indemnité compensatrice les ramènent au niveau du SMIC, **une grande partie des adjoints administratifs, jusqu'au 4^{ème} ou 3^{ème} échelon selon les grades, sont smicardisés !**

Sont-ils les responsables de la « crise ?

Ne font-ils pas plutôt partie des premières victimes, quand, de surcroît, **l'augmentation des prestations familiales et des aides au logement est bloquée à 1%** au lieu d'être indexée sur l'inflation. **On passe donc de 2,1% (inflation prévue en 2011) à 1%**, soit une perte de pouvoir d'achat sur les allocations familiales, allocations de rentrée scolaire, le congé parental et les APL.

Plus de 11 millions d'allocataires de prestations, soit les plus fragilisés, sont pénalisés!

La TVA passe de 5,5% à 7% dans les secteurs de l'alimentaire aux transports (y compris pour se rendre au travail), en passant par la restauration, les travaux de rénovation, les livres...

Pour FO cette hausse renforce le caractère socialement injuste de la TVA. Insensible pour les plus riches, elle taxe le pouvoir d'achat de tous salariés.

Qu'on ne s'y trompe pas ! La volonté du gouvernement est réelle : briser les acquis sociaux, réduire le coût du travail, briser le Statut de la Fonction publique, une des dernières garanties collectives qui fait encore rempart aux régressions organisées.

Les personnels n'acceptent pas ! Comme tous les salariés, ils refusent la régression sociale qu'on veut leur imposer.

FORCE OUVRIERE est à vos côtés, comme elle sera aux côtés des enseignants le 15 décembre prochain, pour organiser la riposte sur des revendications claires.

Le **SPASEEN-FO** revendique :

- le retrait immédiat de la loi sur les jours de carence ;
- **l'augmentation générale des salaires**, des pensions et minimas sociaux ;
- la hausse de la valeur du point d'indice (5% dès 2011) et **par 44 points supplémentaires pour tous** afin de rattraper (en partie) la perte de 10% du pouvoir d'achat enregistrée depuis 2000 dans la Fonction publique ;
- **la revalorisation des grilles indiciaires** pour les catégories C, B et A et l'augmentation du minimum de rémunération à 120 % du SMIC ;
- **l'accès au coefficient 8 pour tous les régimes indemnitaires.**

**Nous ne serons pas les victimes consentantes
de la déréglementation organisée
et la mise à mort de nos acquis sociaux !**

**Défendez-vous !
Rejoignez FORCE OUVRIERE !**